

# Bilan de l'enquête Maîtres – formateurs

Premier trimestre 2010 - Réalisé à partir des retours de 35 départements.



Le rapport nombre de PEMF / nombre de PES est très différent selon les départements.

## Les MAT :

Le nombre de MAT va de 0 MAT dans certains départements à une équivalence nombre de PES, nombre de MAT dans d'autres.

**La formation des MAT :** 8 départements sur 35 proposent de 2 à 4 jours sur le temps de travail ; des formations sont parfois proposées sous forme d'animations pédagogiques spécifiques (obligatoires ou facultatives selon les départements) ou de groupes de travail, le plus souvent les MAT ont des heures de réunion en dehors de leur temps de travail, temps non comptabilisé dans leur service.

## Les PES ont

- soit un tuteur MF et un MAT (le nombre de MAT est alors équivalent au nombre des PES),
- soit un tuteur MF ou un MAT (le nombre de MAT compense alors le nombre de MF),
- soit un tuteur MF et pas de MAT.

## La titularisation des PES

Elle se fait par un jury académique, sur la base de la validation de l'IEN en fin d'année, après consultation des rapports de visites effectués par les MF, et parfois aussi de ceux des CPC. Ceci fausse complètement les rapports entre PES et « formateurs » en termes de confiance. Une visite de l'IEN n'est pas obligatoire, elle est seulement envisagée en cas de doute dans plusieurs départements.

## Les maîtres formateurs

Ils interviennent rarement dans la formation des T1.

Ils assurent le tutorat pour 1 à 5 PES, ce qui représente une variation énorme d'autant que le tutorat se décline de manière complètement différente dans chaque département :

- le tutorat par un seul MF est parfois la seule « formation » dont bénéficie le PES. Les rapports de visite du MF servent de base à la validation par l'IEN en fin d'année.
- parfois, la tâche est partagée entre plusieurs MF (regards croisés), ce qui peut permettre au MF tuteur de ne réaliser que des visites formatives (gain de confiance avec le PES), les visites évaluatives étant réalisées par un ou d'autres PEMF.
- la tâche est rarement partagée entre MF, DEA, CPC et IEN : regards croisés et niveaux d'interventions différents avec là encore dissociation possible des missions de formateur et d'évaluateur. Ce dispositif impose de nombreuses concertations.

### Visites des PES

Les MF assurent un nombre de visites extrêmement variable auprès des PES :

De 2 à 13 visites par PES pour l'année.

Le nombre de visites sur l'année n'est pas du tout corrélé avec le nombre de PES en tutorat :

- dans le 18 ou le 05, par exemple, les MF ont un seul PES en tutorat et feront 2 visites,
- dans le 26 les MF ont 3 PES en tutorat et assureront 12 visites à chacun, soit 36 visites !

**L'accueil en classe des PES par les MF** est variable selon les modalités d'affectation des PES : certains PES ont eu une classe en responsabilité dès le début de l'année, d'autres n'auront jamais de classe à temps complet au cours de cette année, d'autres seront en responsabilité de classe unique-

ment sur des remplacements.

Suite à la demande du SNUipp au ministère en janvier 2010, cette année la majorité des PES a bénéficié d'une période d'observation ou (et) de pratique accompagnée, à temps complet ou à temps partiel (mi temps) chez un MF ou chez un MAT. Des modalités particulières ont pu être mises en œuvre comme dans le 01 où les PES ont effectué des observations 2 semaines dans chaque cycle par exemple.

En général cette période d'observation a duré de 6 à 8 semaines pour être suivie par 4 semaines de « formation » à l'IUFM-université. Dans ce cas, les PES n'ont pris une classe que 15 jours environ après les vacances d'automne.

Dans les départements où les PES ont pris la classe dès la rentrée, il y a eu environ 4 jours d'observation chez des MF en général du niveau de classe dans lequel ils exercent, mais pas toujours.

Pour les MF, le suivi des PES ne s'arrête pas à l'observation faite dans leur classe. Des départements ont demandé que des heures soient allouées aux MF pour le travail en dehors de ce cadre : discussions au-delà du temps de classe, mails, téléphone, aides diverses pour des préparations de classe individuelles ou regroupées... (tout est en intervention). Certains ont obtenu après négociations avec l'IA des heures sous diverses appellations (de 5 à 57 heures). Les MF assurent souvent des animations pédagogiques : de 6 à 18 heures, tout ceci est variable, pas seulement d'un département à l'autre, mais même d'une circonscription à l'autre, car la gestion est déléguée aux IEN.

## Les conseillers pédagogiques :

En général, ils sont chargés du suivi des T1.

Dans 6 départements, ils assurent des visites aux PES à la demande des tuteurs, Dans 26 départements ils assurent systématiquement des visites aux PES, Dans 9 départements sur 35, ils assurent des regroupements pour les PES de leur circonscription, les mercredis ou en soirée en général. Pratiquement pas d'interventions des CPC dans la formation initiale. L'augmentation du nombre d'heures d'animations pédagogiques représente une augmentation très importante de la charge de travail des CPC.

## Formation dans le cadre de l'université-IUFM

Beaucoup de flou et d'incertitudes sur ce volet qui se construit au jour le jour. Pour le moment très peu d'interventions sont possibles, d'autant qu'elles ne peuvent se faire que dans le cadre de la convention qui doit être signée avec les universités, et que dans bien des départements, cette convention n'est pas encore signée ou inconnue des personnes concernées. L'accueil des M1 par les MF est assuré dans 9 départements sur 35. L'accueil ou le suivi des M2 par les MF est assuré dans 12 départements sur 35.

Pour les autres, pas d'accueil ou on ne sait pas encore. Maintenant que l'autorité hiérarchique des MF est passée entièrement à l'IA, y compris pour ce qui relève de la formation initiale, **le comptage des heures effectuées par les MF se fait en général en heures réelles.** Les HTD ont pratiquement été abandonnées sauf dans quelques départements où le travail continue avec l'IUFM, auquel cas le décompte se fait en heures réelles pour l'IA et en HTD pour l'IUFM !

### Ce qui ressort de l'enquête pour les MF en termes de vécu de cette nouvelle réforme est en général très négatif :

**La tutelle de l'IA** a pour conséquence de supprimer le travail avec l'IUFM, alors que pour les MF le travail avec des didacticiens est indispensable pour croiser les regards, enrichir réflexion et pratiques.

Il faut une **harmonisation nationale** pour plus de clarté et d'équité. Le comptage des heures doit se faire sur des bases justes, raisonnables et équitables. Les heures de concertation, de préparation, d'analyse, d'écriture... nécessaires à toute intervention auprès des PES doivent être prises en compte.

**L'accueil des PES dans la classe des MF** est beaucoup plus lourd que celui des PE2 auparavant. Sans préparation de stages, sans grilles d'observation, il faut les guider sans cesse. De même, l'analyse des situations de classe est rendue plus laborieuse par manque d'outils théoriques et de temps.

Les MF doivent **intervenir dans des niveaux très différents** de celui dans lequel ils enseignent ce qui pose parfois problème compte tenu de la mission qui leur est confiée : les PES ont surtout besoin de conseils pratiques très concrets !

**Un seul tuteur par PES** a pour effet d'accroître les risques de modélisation et de formatage. Le PES, « formé » dans l'urgence sur un niveau, n'a pas le temps d'interroger ses représentations, de prendre du recul, ni de construire les outils des transpositions didactiques et pédagogiques.

Avoir une véritable place de formateurs dans des équipes, se traduit également par l'attente d'une formation de formateurs ; l'accès à des masters « formation de formateurs » nécessite une **VAE reconnaissant le CAFI-PEMF**. Celle-ci doit s'accompagner d'une reconnaissance en terme de rémunération.

**Les frais de déplacement** n'étant plus remboursés par l'IUFM, il existe de nombreuses situations de non-prise en charge par les IA. Cette augmentation de leurs charges n'a pas été anticipée. De même, le paiement des indemnités des MAT est, dans plusieurs départements, subordonné à l'accueil des M1.

**Les missions des MF sont lourdes.** Ils ont l'impression d'être au coeur des dysfonctionnements du système. Il en résulte beaucoup de stress et un sentiment de « brasser du vide » ! Des sentiments de flou, d'urgence, d'improvisation dominant ! On joue et on compte sur l'affectif pour qu'ils donnent plus encore (rapports de tutorat personnels). La gestion de l'anxiété des PES est difficile. Les missions de formateur et d'évaluateur ne sont pas compatibles.

### EN RESUMÉ :

#### Les MAT :

Dans les textes le rôle des MAT n'est pas pédagogique, or on voit dans certains départements que le nombre de MAT compense celui des MF pour que chaque PES ait un tuteur...

Pour effectuer leur mission ils ont parfois des formations sous forme de stages sur leur temps de classe ou des réunions ou groupes de travail hors temps de classe.

#### Les MF :

Ils « *tutorent* » seuls ou à plusieurs de 1 à 5 PES (avec possible dissociation des rôles formateur et évaluateur).

Les modalités de tutorat varient énormément : visites (de 2 à 13 pour l'année suivant les départements), rencontres, rassemblements, réunions, accueils dans les classes, les déclinaisons sont multiples autant sur la forme que sur le nombre. Les interventions sont en général ciblées sur le niveau de classe du PES. Parfois les CPC sont associés mais ceux-ci se concentrent en général sur la formation des T1 et les animations pédagogiques.

L'évaluation des PES est faite par l'IEN qui réalisera ou pas une visite finale mais qui toujours prendra en compte les rapports de visite des MF, ce que ceux-ci dénoncent comme étant une dérive puisque les rôles de formateur et d'évaluateur sont difficilement conciliables.

La modification principale dans les missions de MF est la quasi disparition du travail en liaison avec l'IUFM pour la formation initiale. Les IA ayant maintenant seuls, l'autorité hiérarchique des MF, ils focalisent leurs missions sur le tutorat, les privant par là du travail avec les didacticiens qui les nourrissait.